

Le mot du maire

Madame, Monsieur,

Voici notre bulletin 2025 pour vous annoncer notamment le grand nombre de manifestations à venir avec nos associations sacéennes. Elles sont le cœur battant de notre commune, grâce à l'engagement sans faille de nombreux bénévoles, avec cette année un petit vent de renouveau qui voit arriver des membres et des nouveaux responsables : Dominique Cochon préside désormais le comité d'animation, et Loïc Fulbert prend le relais pour La Détente, bravo à eux et je leur souhaite de réussir à pleinement mobiliser leurs équipes pour leurs prochains événements.

Alors venez y participer, poussez la porte en famille ou entre amis pour passer un bon moment et rencontrer d'autres habitants. Cette vitalité associative vient de loin dans notre commune, depuis les bénévoles des années 1980 qui organisaient des tournois de belote pour l'école sous des tentes de l'armée, et qui un jour ont décidé de construire une salle communale !

Notre équipe municipale est fière de s'inscrire dans les pas de ces fondateurs, en ayant entrepris l'année dernière la rénovation et l'extension de cette salle. L'inauguration du 16 novembre dernier a été un grand moment d'émotion et de lien entre les générations. Ce bâtiment est désormais utilisé au quotidien pour l'école et la cantine, et il est très régulièrement loué le week-end par les habitants de Sacé ou de plus loin car cette salle répond parfaitement aux attentes pour des fêtes de famille ou entre amis.

Notre autre fierté est d'avoir osé élargir ce projet à la question énergétique, en combinant un triple réseau entre nos bâtiments : réseau de chaleur géothermique, réseau d'auto-consommation électrique avec nos différents panneaux photovoltaïques, et réseau de communication avec un seul branchement à la fibre et des coûts d'abonnement réduits. Nous continuerons dans cette voie pour réduire nos consommations et tendre vers l'autonomie énergétique, cette ambition est aussi une vitrine pour faire connaître notre commune.

Ce chantier étant terminé, notre équipe se recentre sur la gestion du quotidien et des petits travaux pour cette dernière année de notre mandat municipal. Nos capacités financières seront en effet limitées pendant quelques années, le temps de solder l'emprunt contracté en 2004 pour construire l'école et qui se termine en 2029. Dans le même temps l'Etat renforce ses exigences sur les communes.

Mais je suis convaincu que dans cette période de contraintes, c'est grâce à notre capacité collective à imaginer, construire et développer de nouveaux projets que nous parviendrons à conserver cet « esprit » qui fait que Sacé n'est pas un village comme les autres.

Bonne lecture de ce bulletin, bon printemps et j'espère à très vite lors des différentes rencontres associatives des prochains mois.

Bien sincèrement,

Antoine Valprémit, Maire,
et l'ensemble de l'équipe municipale

Changements de personnel communal

Depuis juillet 2024, le secrétariat de mairie est assuré par Sonia LIBERT dont c'est le premier poste en mairie, après une formation à l'UCO d'Angers durant toute l'année 2023/2024. Les horaires d'ouverture de la mairie sont désormais le lundi de 8h30 à 12h30, le mardi de 13h15 à 18h00 et le mercredi de 8h30 à 12h30. Des rendez-vous avec les élus sont possibles sur les autres moments de la semaine.

L'équipe périscolaire accueille également Lola GUILLEMOT depuis septembre dernier, qui travaille aux côtés de Laurence CRESPO à la cantine et à la garderie du soir.



Lola Guillemot et Sonia Libert

Recensement citoyen

Depuis janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. Cette obligation légale est à effectuer obligatoirement dans les 3 mois qui suivent le 16ème anniversaire. La mairie remet alors une attestation de recensement. Le jeune recensé reçoit sa convocation à la journée défense et citoyenneté (JDC) environ 1 an après la date du recensement en mairie. Si la démarche de recensement est possible jusqu'à 25 ans, un recensement tardif implique une JDC tardive et des difficultés administratives pour les jeunes.

Le recensement doit être effectué auprès de la mairie du lieu de domicile. Le jeune doit se munir de sa carte nationale d'identité ou de son passeport en cours de validité ainsi que du livret de famille.

Il recevra un ordre de convocation lui apportant toutes les précisions nécessaires au plus tard dix jours avant la date JDC fixée, soit par courrier postal soit dans son espace personnel du site <https://www.majdc.fr>.

Les assistantes maternelles

Elodie CHEMINEAU, 12 lotissement Le Grand Champ06 31 83 74 43
Marie-Laure HUET, La Maçonnerie.....02 43 26 32 75

Naissances

Constance HEINRICH21 février 2024
Mathis MELOT.....17 juin 2024
Charlie PANCHER.....21 août 2024
Jeanne MAILLARD.....17 octobre 2024
Caden AKSUN.....9 décembre 2024
Bilal FAVERAIS GUYARD.....27 décembre 2024

Mariages

Pascal LEDANOIS et Ludovic ROGUET.....8 juin 2024
Charlotte BOITIERE et Renaud PIOGER.....14 septembre 2024
Mauranne FULBERT et Bastien ROCHETEAU.....26 octobre 2024

Décès

Maryvonne EVAIN.....8 août 2024

Du changement pour les élections municipales en 2026

Il y a quelques semaines, le Parlement a adopté une proposition de loi qui modifie à partir de 2026 le mode de scrutin des élections municipales dans les communes de moins de 1000 habitants. Terminé donc le panachage qui permettait aux électeurs de rayer des noms et de composer une équipe avec des candidats issus de différentes équipes, il faudra voter pour une liste complète et paritaire comme dans les grandes communes.

Concrètement pour Sacé, compte tenu de notre population qui est repassée (de peu !) sous le seuil des 500 habitants, le conseil municipal sera toujours constitué de 11 conseillers municipaux.

Les candidats devront se présenter en liste paritaire, en étant au moins 9 candidats pour les 11 postes à pourvoir. La liste qui aura le plus de suffrage remportera 50% des sièges, les 50% restants seront répartis à la proportionnelle entre les différentes listes. Le conseil pourra être considéré comme complet à partir de 9 membres élus.

Dans la même logique, les adjoints seront désormais élus par liste et devront être paritaires.

Fermeture du réseau cuivre et de l'ADSL

Avec la construction du réseau de fibre optique, le réseau de téléphonie et d'ADSL en cuivre va être démonté progressivement dans toutes les communes.

Pour Sacé, à partir de janvier 2026 plus aucun abonnement ADSL ou téléphone ne sera proposé, et le réseau sera techniquement fermé en janvier 2027.

Il est donc important d'anticiper cette bascule vers la fibre optique pour éviter les blocages éventuels en janvier 2027 (plus de téléphone ni d'internet ADSL).

Toutes les lignes sont concernées comme les télé-alarmes, les robots dans l'agriculture, les lignes d'urgences, etc.

Pour ceux qui n'ont besoin que du téléphone, il existe des offres de téléphonie seule chez certains fournisseurs d'accès internet.

Pour toute question, votre interlocuteur est votre fournisseur actuel d'accès internet.

L'ADSL prend sa retraite, la **fibre** prend la relève

PASSEZ À LA FIBRE

Fermeture du réseau télécom historique en Mayenne

TOUS CONCERNÉS

Dans votre commune, le processus de fermeture est engagé. Les opérateurs vont cesser de délivrer leurs services téléphoniques et internet sur le réseau cuivre le **31 janvier 2027**.

Si vous disposez d'un abonnement à la téléphonie fixe (prise en T) ou à Internet (ADSL/VDSL), nous vous invitons à anticiper

au plus tôt la migration de votre abonnement vers un abonnement fibre optique.

Rapprochez-vous de l'opérateur de votre choix pour souscrire à un abonnement fibre optique et ainsi conserver votre numéro de téléphone actuel.

Pourquoi passer dès maintenant à la fibre optique ?



La fibre est **disponible** dans votre commune.



Les **délais de raccordement** observés sont d'environ 3 semaines. Anticipez pour ne pas être coupé.



Actuellement, les **frais de raccordements** sont généralement **offerts** par les opérateurs.



Enfin, vous pourrez bénéficier dès maintenant de tous les avantages de la fibre optique : **vitesse, qualité, stabilité !**



Plan France
Très Haut Débit
REPUBLIQUE FRANÇAISE



Pour en savoir plus
sur la fermeture du réseau cuivre :
treshautdebit.gouv.fr



Lotissement du Corbinu

Du côté du nouveau lotissement du Corbinu, les 3 terrains déjà vendus ont été construits durant l'année 2024. Il reste toujours 6 terrains à vendre pour des surfaces allant de 284 à 1027m², ainsi que le haut du lotissement où Mayenne Habitat construira 4 logements à partir de 2026.

Cette situation avec peu de ventes de terrains est généralisée à toute la Mayenne. Cependant, notre situation géographique à la fois proche de Laval et de Mayenne nous laisse espérer des ventes rapides lorsque la construction redémarrera. C'est pourquoi un flyer de promotion du lotissement a été réalisé afin de se faire connaître auprès des constructeurs, il a été réalisé par Marine Lévêque, graphiste à Montflours.



Budget 2025

Le budget de la commune pour 2025 a été voté le 25 mars dernier, dans un contexte compliqué de hausse des dépenses et de baisse des recettes :

	2024	2025
Dépenses	292 777,24 €	317 500,00 €
Recettes	410 910,90 €	384 646,64 €
Résultat	+ 118 135,66 €	+ 67 146,64 €

+ 14 000 € prévus en 2025 pour l'entretien des routes (rien n'a été fait en 2024), mais qui sont en partie compensés par une baisse du budget électricité grâce à la production photovoltaïque,

+ 12 000 € de frais de personnel, lié au passage de 60% à 80% de la secrétaire de mairie depuis l'été dernier, mais aussi à cause de la hausse des cotisations patronales de 3% décidée par l'Etat pour 2025,

+ 6 000 € de frais financiers pour le remboursement de l'emprunt de la salle, et pour un découvert utilisé en attendant de toucher la fin des subventions,

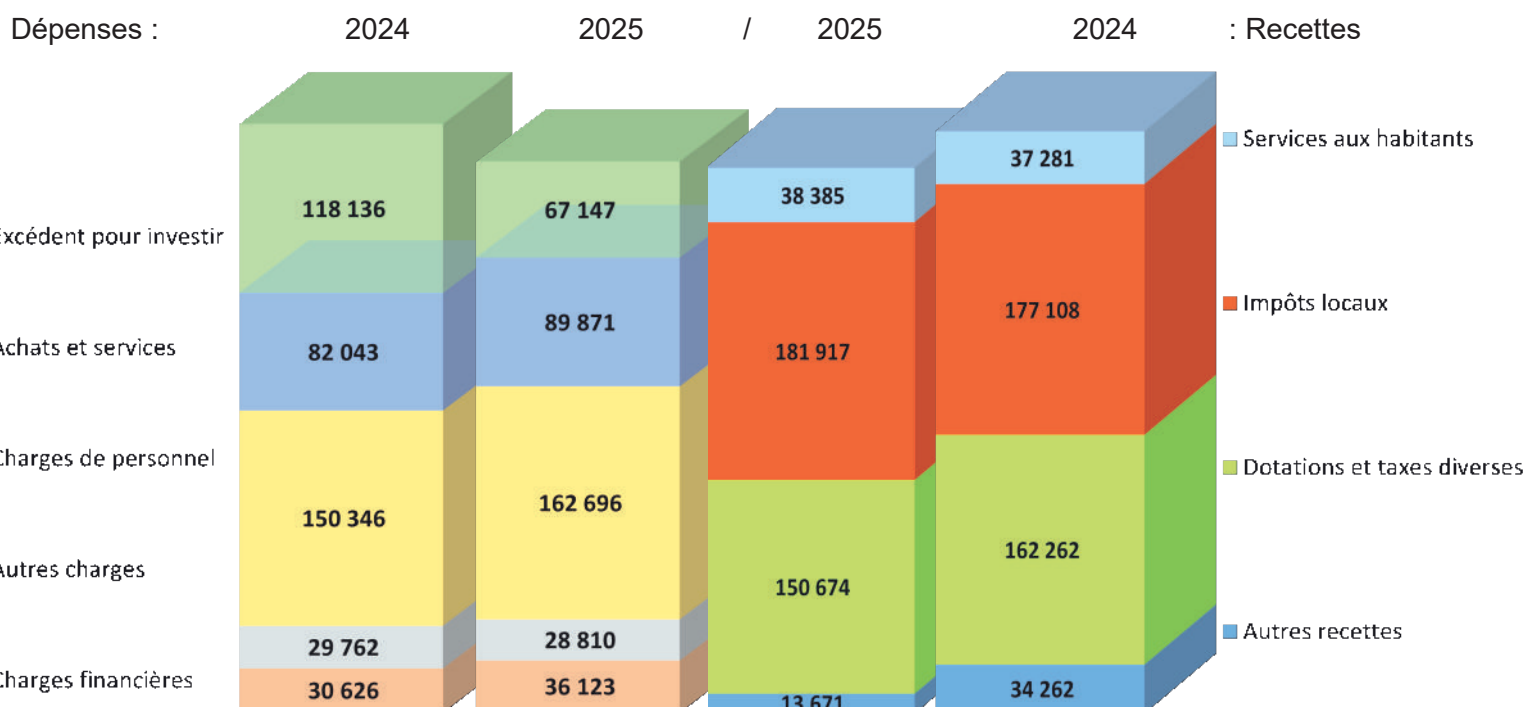
- 10 000 € de recettes du fait d'une dotation exceptionnelle de Mayenne Communauté en 2024,

- 23 000 € qui correspondent aux dons perçus pour la salle en 2024, mais qui sont compensés en 2025 par + 7 000 € de loyers pour la location de la salle.

Le résultat de fonctionnement passe ainsi de 118 000 € à 67 000 €. Il est à peine suffisant pour couvrir le remboursement de capital des emprunts qui est de 47 000 €, il ne reste donc que 20 000 € pour financer de nouveaux investissements.

Dans ces conditions, le conseil municipal a décidé d'une hausse des taux d'imposition de +2,2% soit une recette supplémentaire de 4 000 € pour la commune.

La situation devrait être un peu plus favorable à partir de 2026 avec la baisse des frais financiers, mais peu d'investissements pourront être réalisés jusqu'en 2029, date à laquelle l'emprunt pour l'école aura été complètement remboursé.



Une nouvelle salle

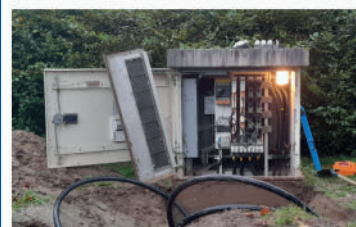
Pratiquement toute l'année 2024 aura été consacrée aux travaux de rénovation et d'agrandissement de la salle communale. Le chantier se sera déroulé sans imprévus majeurs, l'ensemble des entreprises ayant bien coopéré et globalement respecté les délais. Les enfants ont ainsi repris possession des lieux pour la cantine dès la rentrée de septembre, et le temps de finir les extérieurs l'inauguration a eu lieu le 16 novembre dernier.

Ce moment aura été particulièrement émouvant avec le témoignage de quelques habitants qui avaient construit la salle en 1984, puis les explications des entreprises et des financeurs qui ont soutenu ce projet. A noter que le financement participatif aura atteint pratiquement 40 000 €, avec de nombreux habitants et quelques entreprises locales et fournisseurs de la commune.

La salle est donc disponible à la location depuis l'automne dernier et rencontre un vrai succès : plus de 15 locations sont prévues en 2025 et nous avons déjà des demandes pour 2026. Il reste cependant de nombreux week-ends disponibles à partir d'août 2025. Le tarif est de 290 € pour le week-end pour les habitants de Sacé (390 € hors-commune), avec des forfaits en sus pour la sonorisation, la scène, les déchets.

Enfin, le volet énergétique du projet est également terminé : l'école et la salle ont été chauffées par la géothermie tout l'hiver, et les panneaux photovoltaïques produisent depuis le début d'année. L'ensemble des équipements sont insuffisants en hiver et la commune continue à acheter de l'électricité, mais dès les premières belles journées de mars les panneaux produisaient suffisamment dans la journée et permettaient une revente du surplus. Il faudra faire le bilan sur une année entière pour vérifier notre atteinte de l'autonomie énergétique.

Ci-contre l'inauguration avec plus de 130 invités : participants à la construction de 1984, donateurs, partenaires, etc. En bas, quelques photos des travaux de performance énergétique (forages, installation de la chaufferie et des panneaux solaires, raccordement).



Projet 2025 : aménagement de la cour d'école

Pour 2025, la commune prévoit un chantier autour de l'école : les bâtiments modulaires de l'ancien point-lecture seront déplacés et rénovés pour être regroupés avec ceux de l'ancienne classe, afin d'avoir une surface suffisante pour la garderie même en hiver lorsque tous les enfants sont à l'intérieur.

La place libérée par ces bâtiments sera désimperméabilisée et plantée, afin d'offrir dans quelques années de l'ombre dans la cour d'école. Un autre espace sera aussi débitumé et planté devant la garderie.

Enfin, la commune poursuit son projet d'amélioration énergétique avec le rééquipement des bâtiments modulaires par des radiateurs programmables, la pose sur toutes les baies vitrées de films réfléchissants qui évitent le réchauffement des bâtiments en été, et le remplacement complet des éclairages des classes par des LEDS.

Parallèlement, l'association des parents d'élèves a souhaité investir ses bénéfices dans le renouvellement des jeux de la cour d'école.

L'ensemble de ce projet s'élèvera entre 25 000 et 30 000 €, environ 8 000 € devraient être obtenus auprès de l'Etat, l'APE financera 4 000 € et il devrait rester à la charge de la commune autour de 15 000 €.



Le bâtiment modulaire qui va être déplacé et permettra de végétaliser une partie de la cour d'école.

Autres petits travaux et investissements

En l'absence d'adjoint aux travaux, il a été difficile pour l'équipe municipale de mener de front le chantier de la salle et le reste des petits travaux. La salle étant terminée, cela nous permet de reprendre de nombreux points à traiter.

Ainsi, la sécurité a été le premier sujet : l'ensemble des extincteurs des bâtiments ont été remis à niveau avec l'entreprise EUROFEU pour 1645 € TTC. Un défibrillateur vient d'être installé devant l'entrée de la salle, il sera loué 35 € TTC par mois auprès d'une entreprise de Fougères qui équipe déjà des communes voisines.

Le ralentisseur devant la mairie qui a été dégradé par un agriculteur a été réparé par l'entreprise CREPEAU de Villiers-Charlemagne. Nous avons profité de ce contact pour leur demander un devis pour refaire les peintures des STOP et des passages piétons, cela représentera une dépense d'environ 1000 €.

Comme indiqué dans la page sur le budget, 14 000 € vont être dégagés pour réparer les routes communales, en priorisant selon l'urgence des travaux et la fréquentation des routes. Nous espérons pouvoir réaliser ces travaux dans les prochaines semaines, en fonction de la disponibilité des entreprises.

Par ailleurs, un nouvel ordinateur a été acheté pour le secrétariat de mairie (1 200 € TTC) car le précédent avait plus de 10 ans et donnait des signes de faiblesse, il devenait impératif de le changer pour ne pas risquer de perdre des données et du temps de travail.

Enfin, les radiateurs électriques de la mairie ont été remplacés cet hiver pour 1880 € TTC par l'entreprise DESSAIGNE, afin d'avoir des radiateurs programmables et de réduire la température lorsque la mairie est fermée. Nous envisageons d'équiper progressivement avec le même modèle l'ensemble des bâtiments concernés (garderie, point-lecture, bar associatif), pour pouvoir tous les programmer à distance à partir de la même application.

Ecole Emile Zola



L'année scolaire 2024-2025 arrive à sa fin. Encore une fois, celle-ci a été riche en projets variés pour les 57 élèves que compte l'école.

Cette année, les enseignants avaient choisi la thématique des contes, traditionnels ou plus modernes. A travers ce projet, chacun a pu découvrir ou redécouvrir ces histoires de notre patrimoine. En plus de la lecture, de l'écriture, un artiste conteur est également intervenu pour apprendre aux plus grands à conter une histoire.

Côté culturel, chaque classe s'est rendue au cinéma et a assisté à des spectacles durant l'année. Les CM ont récemment visité le château de Laval ainsi que le musée d'art naïf.

L'activité physique a également été mise à l'honneur avec les interventions et rencontres autour des jeux de raquette pour tous, de la toute petite section au CM2. Sans oublier, les élèves de CE2, CM1 et CM2 qui ont assisté aux épreuves de paracanoë des jeux paralympiques au mois de septembre 2024. Enfin, nos traditionnelles olympiades viendront clôturer l'année dans une ambiance festive et conviviale.



L'APE : des événements conviviaux pour de beaux projets pour l'école

Depuis la rentrée scolaire, l'Association des Parents d'Élèves (APE) de Sacé a eu le plaisir de proposer plusieurs événements conviviaux, qui ont rencontré un franc succès grâce à votre mobilisation.

Le marché de Noël a émerveillé petits et grands : de nombreux artisans locaux étaient présents et le petit train, très apprécié, a fait rire bien des voyageurs ! Les enfants ont enchanté l'assemblée avec un spectacle en chanson, et le Père Noël, plein d'énergie et de bonne humeur, a distribué sourires et chocolats. La soirée repas du 15 mars nous a permis de nous retrouver autour d'un repas chaleureux, dans une ambiance festive et conviviale.



Et ce n'est pas terminé ! L'APE vous donne rendez-vous le 21 juin pour la kermesse de l'école : une journée de jeux et de la bonne humeur, pour célébrer ensemble la fin de l'année scolaire.

Les bénéfices recueillis par ces événements, tout comme la vente de fromages et sapins, servent à financer de nouveaux supports pédagogiques pour l'école, les sorties scolaires, et, nous l'espérons prochainement, une nouvelle structure de jeux pour l'école. Nous tenons à remercier vivement tous les bénévoles et tous les visiteurs qui, par leur engagement et leur soutien, permettent la réussite de ces événements.

Au plaisir de vous retrouver nombreux lors de nos prochains rendez-vous !

Point lecture – Réseau des bibliothèques de Mayenne Communauté

Situé au 14 place de l'église, le point-lecture est ouvert tous les vendredis en période scolaire de 16h30 à 18h30. Les classes de l'école sont quant à elles accueillies en alternance entre 15h30 et 16h30. Nous tenions à remercier Yolande et Robert, bénévoles du point-lecture pour leur disponibilité et leur engagement.

La bibliothèque est divisée en deux espaces au rez-de-chaussé : un pour les adultes avec les romans, documentaires, bandes dessinées et romans graphiques ; et un réservé aux enfants pour emprunter albums de jeunesse, bandes dessinées, romans, documentaires ainsi que des jeux.

Toute l'année, des animations « Raconte-moi des histoires à Sacé » sont proposées aux enfants et leurs parents. Laure et Patricia déploient des trésors d'imagination pour décorer les salles de l'étage, en fonction de la thématique qu'elles ont retenue. La dernière séance du samedi 24 avril, sur le thème du cirque, a été très appréciée par les participants. Après lecture d'un Kamishibai et d'albums sur le cirque, les enfants ont pu se déguiser et s'initier au jonglage avec le matériel mis à leur disposition.

L'équipe de la médiathèque est également venue à Sacé le vendredi 11 avril pour proposer une séance de lecture en plein air, ainsi que des jeux.

La prochaine animation aura lieu samedi 28 juin, de 10h30 à 12h. Initiée par Catherine, une rencontre « Coup de cœur » est proposée aux adultes. L'idée est simple, rendez-vous au point-lecture pour partager vos lecture-plaisir. Autour d'un café ou d'un thé, avec une part de gâteau, c'est un moment convivial qui favorise les rencontres et les surprises littéraires.

Inscriptions

Pour pouvoir emprunter gratuitement des documents ainsi que des jeux, il suffit de fournir une pièce d'identité, un justificatif de domicile et une fiche de renseignements à remplir. Une carte d'abonnement personnelle vous est remise, valable un an dans toutes les bibliothèques de Mayenne Communauté.

Appel à bénévoles

Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles pour accueillir le public et animer la vie de la bibliothèque. Si vous aimez les rencontres, les échanges, les livres et si vous êtes disponibles le vendredi soir (16h30-18h30), n'hésitez pas à nous rejoindre en vous faisant connaître auprès du secrétariat de la Mairie de Sacé.



Les 24 et 25 mai prochain, c'est le retour de **Croq'les mots Marmot !** le salon du livre pour les tout-petits à Mayenne. Événement incontournable depuis bientôt 20 ans en Haute-Mayenne, ce salon permet de rencontrer les auteurs et illustrateurs, de voir de nombreux spectacles, de participer à des ateliers parents-enfants, de dévaliser la librairie, etc. Tout le programme détaillé est disponible sur le site www.croqlesmotsmarmot.org

RDV donc à la salle polyvalente de Mayenne, à l'espace culturel Grand Nord ainsi que sur l'éphémère « square des Marmots », samedi 24 mai de 10h à 19h et dimanche 25 mai de 10h à 18h.

Centre de santé de Martigné-sur-Mayenne

Déjà 3 ans que le centre de santé intercommunal de Mayenne Communauté installé à Martigné-sur-Mayenne a permis de retrouver un médecin sur cette commune. Le samedi 15 mars dernier, c'était l'inauguration des nouveaux locaux construits par la commune, avec un nouvel accueil, une nouvelle salle d'attente, un troisième cabinet médical et un bureau de consultation polyvalent (interne, assistant médical,...).

Aux côtés de Fanny Gouet qui assure l'accueil et de Sandrine Saillant en charge de la coordination, il y a déjà 2 médecins : le Dr Marie-Hélène Groff qui exerce depuis 2022 à Martigné et grâce à qui ce centre a été constitué, et le Dr Véronica Iacob présente depuis un an. Dans les prochains mois, une assistante médicale les rejoindra pour permettre d'augmenter le nombre de consultations et améliorer la prise en charge des patients, et à la rentrée de septembre une infirmière en pratique avancée prendra en charge notamment des patients touchés par des maladies chroniques et des affections de longue durée.

Les patients de Sacé et des communes proches, notamment ceux qui n'ont pas de médecin traitant, sont prioritaires pour être accueillis au centre de santé, selon la liste d'attente et les capacités.

A ce jour, 2900 patients sont suivis par cette équipe, soit 5500 consultations en 2024. Et le principe d'un centre de santé intercommunal, c'est que Mayenne Communauté rémunère les médecins et encaisse les consultations auprès des organismes sociaux et des mutuelles. Les médecins sont ainsi libérés de la charge administrative pour se concentrer uniquement sur leur activité médicale. En 2024, ce système est à l'équilibre et ne coûte rien à la communauté, à l'exception de l'aménagement provisoire pendant les travaux d'extension.



Focus sur... l'accès aux urgences

Depuis plusieurs années, les urgences en Mayenne fonctionnent de manière dégradée en raison du manque de médecins et de personnels, et plus particulièrement à Laval, ce qui reporte la charge sur le Centre Hospitalier du Nord-Mayenne.

Dans cette situation, l'agence régionale de santé et les 3 hôpitaux de la Mayenne ont décidé qu'il ne serait plus possible de se présenter spontanément aux urgences, il faut désormais systématiquement appeler le 15 pour qu'un médecin régulateur évalue votre besoin puis vous conseille, vous réoriente vers la médecine de ville ou vous adresse aux urgences.

Les patients qui iraient directement aux urgences sans y avoir été adressés seront accueillis par un infirmier qui évaluera les besoins et les orientera vers la réponse la plus adaptée à leur situation : conseil et/ou soin, admission aux urgences si la situation le nécessite, orientation vers un autre service ou vers la médecine de ville.

Une attention particulière sera portée aux personnes vulnérables (patients avec des troubles psychiatriques, un trouble cognitif manifeste, mineurs sans accompagnant majeur, patients en situation de précarité, etc.).

Autorisation d'urbanisme

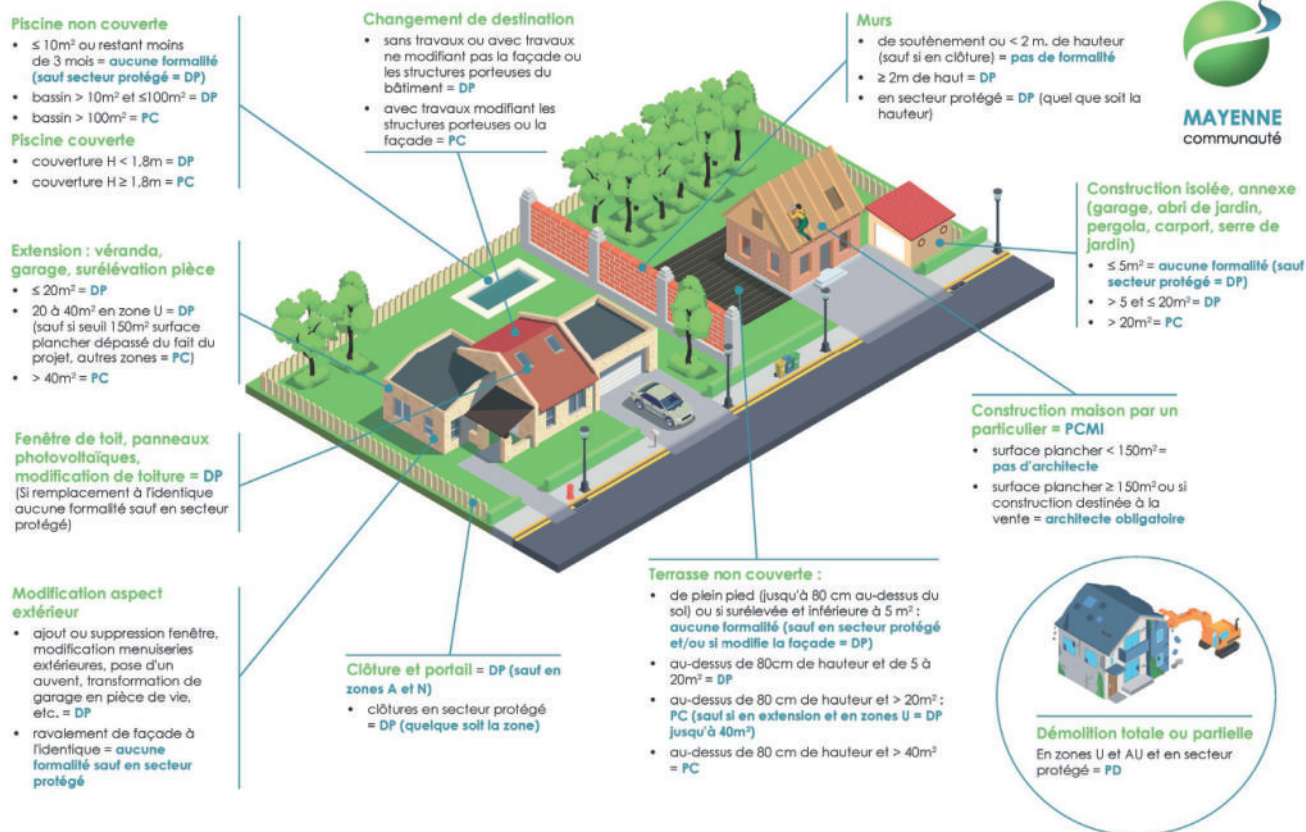
Depuis 2020, l'ensemble des constructions sont réglementées par le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) de Mayenne Communauté.

Ainsi, chaque parcelle a été classée dans une zone : UA pour le centre ancien du village, UB pour les lotissements, A pour la zone agricole en campagne et N lorsque l'occupation du sol est plutôt naturelle (bois, cours d'eau, etc.). Chacune de ces zones a des contraintes spécifiques pour les constructions autorisées. Il existe aussi des exceptions, par exemple pour des activités artisanales ou professionnelles isolées en zone agricole, qui ne nécessitent pas un zonage économique spécifique. Enfin, dans le lotissement du Corbinu, un règlement spécifique de lotissement s'applique également. Vous pouvez consulter ce zonage sur www.geoportail-urbanisme.gouv.fr ou auprès de la mairie.

Chaque projet doit faire l'objet d'une procédure d'urbanisme, le plus souvent une déclaration préalable (DP) ou un permis de construire (PC), mais il existe aussi des permis de démolir (PD). Attention, en cas d'absence d'autorisation d'urbanisme, même pour une annexe (carport, piscine, atelier, etc.), le notaire demandera une régularisation au moment de vendre votre maison et cela pourrait retarder voire bloquer la vente !

Les demandes d'urbanisme doivent être déposés en 4 exemplaires papier à la mairie, ou sous format numérique (lien disponible sur le site de Mayenne Communauté : rubrique Utile/Habitat-Urbanisme/Demandes d'autorisation).

Enfin des permanences sont assurées par les agents de Mayenne Communauté pour vous conseiller en amont d'une demande, notamment le vendredi matin de 9h à 12h à Martigné. Il est nécessaire de prendre RDV au 02.43.30.48.50 ou par mail à urbanisme@mayennecommunaute.fr



Troupe de théâtre

La troupe « Moi je sais pourquoi » a donné ses premières représentations les 1er et 2 février derniers. La pièce *Paul m'a laissé sa clé* de François Sharre a réuni un public de 260 personnes, pour qui ce fut aussi l'occasion de découvrir notre salle communale transformée en salle de spectacle.

Ce projet porté par l'association La Détente a permis à 9 sacéens de monter sur les planches (souvent pour la 1ère fois), et a fédéré une large équipe de bénévoles pour l'organisation. Merci à tous !



Et maintenant ? Une rencontre est prévue au mois de juin pour déterminer la suite de cette belle aventure... D'autres pièces viendront peut-être, n'hésitez pas à vous signaler si vous avez envie de tenter la comédie en amateur ? (Contact : anne.bataille@free.fr)

2025 pour l'ADSB53470, c'est l'année Sacé !

L'ADSB53470, c'est l'association pour le don du sang bénévole des 5 communes qui ont le code postal 53470 (La Bazouge-des-Alleux, Chalons-du-Maine, Commer, Martigné et Sacé).



Et cette année, c'est à Sacé que se tenait notre Assemblée Générale le 28 février dernier.

Le dimanche 18 Mai, ce sera sur les chemins de Sacé que nous ferons notre marche annuelle suivie de son repas. Les bénéfices de cette journée permettent à l'Association de financer la communication nécessaire à la promotion du Don de Sang Bénévole. On vous attend nombreux à marcher, à manger ou les deux !

Comité d'animation

Le comité d'animation se renouveau et s'agrandit, avec Dominique Cochon en tant que nouveau Président et 5 nouveaux membres.

Après le succès du vide-grenier début avril sous un très beau soleil, ce sera les 5h de cyclo le dimanche 11 mai puis le jambon à la broche pour la première fois à la salle communale le samedi 28 juin. Les réservations sont déjà possibles auprès des membres.



Café associatif La Détente

Ouvert chaque vendredi soir, le bar associatif « La Détente » et ses membres sont toujours en quête de nouvelles animations pour vous accueillir. Lieu de rencontre mais aussi d'accès à une culture de proximité, la programmation des activités s'enrichit et se diversifie pour le plaisir de tous.

Au mois de juin, après l'organisation d'une soirée Molky, ce fut le retour de la traditionnelle fête de la musique. Imaginée comme une scène ouverte, elle permet à chacun de se produire en public, que ce soit en chantant ou en jouant d'un instrument. Cette année, peu d'enfants ont participé mais les adultes se sont succédé pour nous offrir plusieurs heures de spectacle.

Le vendredi 27 septembre, c'était la quatrième édition de *La détente au Marché*. C'est un événement très apprécié des artisans et créateurs mais également du public qui répond toujours présent. Cette année, en complément du marché, une animation « danse country » était proposée.

En octobre, grâce aux recherches de la commission animation, nous avons pu



accueillir le groupe « Que Diable » et ses créations musicales qui mêlent poésie, rap et violon. Ce style musical a attiré un public nombreux et de tous âges.

Puis, au mois de janvier, une soirée galette et jeux de société était organisée. Les gourmands et les amateurs de jeux de société étant nombreux, la soirée a rencontré un franc succès. Enfin, fin février nous avons accueilli le groupe Adone Ipy, formation musicale qui pose ses textes en français et en vers, racontés sobrement sur des poignées d'accords.

Chaque année en mars, c'est le traditionnel concert de la Saint Patrick. Nous avons pu profiter du groupe Eanair avec un panel des morceaux traditionnels, au son des instruments typiques de la musique celtique. Une très belle soirée grâce à un groupe de grande qualité.

En avril, Robert Jan et Mathilde ont organisé une soirée Karaoké. Accompagnés d'Hélène à la préparation de cocktails, les candidats toujours plus nombreux ont dû se montrer patients pour attendre leur tour de chant. Ambiance décontractée et plaisir de la musique ont attiré petits et grands.

Le 16 mai, nous vous proposerons un double concert Rock, en extérieur. Les Vallons volants assureront la première partie en reprenant les codes sonores des grandes signatures du rock indépendant US des 90's, puis le groupe Otolithe présentera ses compositions et reprises, 100 % rock.

Le mois de juin marquera notre plus gros événement. Vendredi 6 et samedi 7 juin, les bénévoles de La Détente vous accueilleront pour fêter les 35 ans d'existence de l'association. Deux soirées de concerts et d'animations vous seront proposées (Gombo Road, La bande Originale, Les Bleu Gras, Les 79's). Il y aura aussi quelques surprises mais on ne vous dévoilera pas tout ici !

L'équipe de la Détente et sa commission programmation sont toujours en réflexion pour vous proposer des animations variées, gratuites et ouvertes à tous. N'hésitez pas à franchir les portes du bar et à participer à nos différentes manifestations.

Cette année, lors de l'assemblée générale de la Détente, Jérôme Cormier arrivait à la fin de son mandat de président, il reste dans l'association mais laisse sa place à Loïc Fulbert à qui nous souhaitons une très belle prise de fonction.



Tennis de table Sacé-Martigné

Le club de l'AS SACE MARTIGNE TENNIS DE TABLE compte aujourd'hui 57 licenciés, dont la moitié d'enfants. 15 licenciés sont des habitants de la commune de Sacé. Nous comptons :

- 6 équipes seniors (pré-région, M2, 2 équipes M3, M5 et M6) : les 5 équipes départementales jouent les vendredis soir à partir de 20h et l'équipe en pré-région joue les samedis à partir de 17h
- 5 équipes de 3 jeunes (D2, D3, D4 et D5) : les équipes jeunes jouent les samedis après-midi à partir de 13h30



Cette année, les entraînements sont les mercredis de 18h à 20h dans la salle des loisirs de Martigné. Ce sont des jeunes joueurs avec des adultes qui dirigent un groupe d'une vingtaine d'enfants. L'entraînement peut se poursuivre jusqu'à environ 21h30 pour les adultes qui souhaitent continuer à s'entraîner. Et les jeudis de 18h30 à 20h avec un entraîneur du comité Victor Desauge pour une petite dizaine de joueurs dans la salle de réunion à Martigné.

La neuvième édition de la Fête de l'Automne se déroulera le dimanche 5 octobre 2025 : vente de jus de pomme (via MouviPress), la vente de citrouilles/courges, une initiation de tennis de table, le vide-jardin, le marché, un grand merci à tous les bénévoles pour leur investissement pour cet événement.

Autre date à retenir, l'assemblée générale le vendredi 6 juin 2025 (salle de réunion à Martigné) et le tournoi familial qui se déroulera le vendredi 20 juin 2025 à partir de 19h (salle des sports de Martigné).

Contact : Stéphane HOUDOU 06.37.17.36.51 et Kevin LELIEVRE 06.32.58.77.89

Mail : assacemartigne@outlook.fr

Téléthon Sacé-Martigné

L'équipe TÉLÉTHON SACÉ MARTIGNÉ se prépare pour l'année 2025, afin d'organiser de beaux événements qui nous permettent de reverser une jolie somme à l'AFM.

En 2024, on l'a fait 10 100€ c'est incroyable, tout cela grâce à vous tous qui participez...des bénévoles qui se donnent à fond grâce à vos retours positifs, vos sourires, votre joie qui réchauffent nos coeurs. Un challenge KARTING qui a été une "réussite" en 2024, une soirée moules frites avec 400 personnes et une ambiance de folie grâce à notre DJ...un week end Téléthon pluvieux mais heureux avec une soirée PYJAMA FORMIDABLE plus de 170 enfants. Notre défi de la plus grande pyjama party de la Mayenne n'a pas dit son dernier mot, on a besoin de vous pour faire connaître cette soirée en MAYENNE... on remet ça en 2025 ! Parlez-en autour de vous.



On vous retrouve donc en 2025, car on remet ça, avec nos événements, n'hésitez pas à nous suivre sur les réseaux sociaux où nous donnons l'actualité. On vous remercie et n'oubliez pas chaque don compte, votre soutien est essentiel à la recherche pour l'AFM TELETHON.

L'Association Sacé Martigné Téléthon

Mylène et Anthony Gasté, Elodie Mouezy, Matthieu Chemineau & Aurélien Helbert.

Ferme fromagère du Tertre Ramier

Dans le dernier bulletin nous vous avons présenté la nouvelle ferme fromagère de Sacé. Quelques nouvelles en 2025, avec l'organisation de plusieurs événements ouverts au public ce printemps.

Fanny Goupil et Roeland Meek, éleveurs fromagers sur la ferme du Tertre Ramier, offrent cette année plusieurs occasions de venir visiter leurs ateliers. Et si ce n'est pas déjà fait, ce sera l'occasion de venir goûter les dernières nouveautés : rillettes et pâté de porc élevés en plein air, fromage au poivre, aux épices, et même à l'ail !

La 7e édition de la Vélo Fourchette, du 17 mai au 15 juin, c'est l'occasion de découvrir des fermes locales à vélo et/ou en randonnée pédestre. Parmi les 14 boucles, deux circuits passent par le Tertre Ramier, le samedi 17 mai et le dimanche 25 mai.

Le dimanche 15 juin, dans le cadre de la fête du lait bio et du printemps bio en Mayenne, le Tertre Ramier ouvrira de nouveaux ses portes. Plusieurs visites et animations au fil de la journée autour de l'élevage en plein air intégral et des produits fermiers bio seront organisés. Par exemple, une sortie ornithologique pour écouter et voir les oiseaux habitants nos bocages, avec un animateur spécialiste. Un petit déjeuner au cœur de la ferme fromagère sera organisé. Roeland et Fanny proposeront également des visites guidées de leur ferme à 11h, puis à 15h.

Ces événements sont organisés en partenariat avec le CIVAM Bio 53, les réservations peuvent se faire sur leur site via helloasso.

Et enfin, le magasin à la ferme reste ouvert tous les mardis à partir de 16h30, tous les samedis de 11h à 12h, et sur rdv en contactant Fanny au 06.28.23.76.04 ou letertreramier@gmail.com

Marché d'intérêt local à Martigné

Initié par Christophe Asseray, maraîcher à la ferme des Noés à Sacé, le marché d'intérêt local de Martigné se tient chaque jeudi, de 16h à 19h. Il regroupe une douzaine de producteurs, et propose évidemment les légumes de Sacé, mais aussi du pain et des pâtes, des fromages, du miel et des confitures, des oeufs, des volailles et de la viande de porc, de la bière et même des savons ! Certains producteurs ne sont pas là chaque semaine, mais il est possible de réserver.



Photo : Ouest-France

Tous les produits sont locaux dans un rayon proche de Sacé, et certifiés bios pour une très grande partie.

Et le 5 juin le marché sera animé avec musique, restauration sur place, et une intervention du CPIE sur le bocage.



Une page se tourne sur la rivière

Depuis mars 2019, Laetitia Chorin accueille voyageurs et vacanciers dans la maison éclusière Le Port. Située sur l'itinéraire de la VéloFrancette, les trois gîtes des Refuges du Halage ont contribué à faire découvrir les charmes de la campagne mayennaise et plus particulièrement les bords de La Mayenne à de nombreux cyclistes, randonneurs et familles.



Après six années d'activité, Laetitia mettra un terme à la gestion des gîtes fin octobre 2025. Cette septième saison sera sa dernière mais le département espère trouver un nouveau gérant pour prendre la suite ou proposer une nouvelle activité.

Un appel à projet sera lancé en septembre par le Département de la Mayenne en vue d'une reprise des trois maisons éclusières (Le Port, La Richarière, La Fourmondière Supérieure) pour la saison 2026. L'objectif est de poursuivre cette dynamique touristique et de maintenir ce lieu d'accueil apprécié sur le territoire.

"Je tiens à remercier chaleureusement les Sacéens, la mairie, et tous ceux qui m'ont soutenue dans cette belle expérience. Cette dernière saison me permet de dire au revoir et permettre à un nouvel exploitant de reprendre le flambeau sereinement."

Les Boucles de la Mayenne passent par Sacé

C'est en 2025 la 50e édition des Boucles de la Mayenne, du jeudi 29 mai au dimanche 1er juin, et la dernière étape qui relie Javron à Laval pour l'arrivée finale passera cette année par le bourg de Sacé.

Les coureurs arriveront par la route de Montgiroux et iront ensuite vers Montflours, la caravane publicitaire devrait passer dans le bourg vers 13h27 et les coureurs vers 14h27 (horaire prévisionnel, selon le rythme de course).



Photo : Boucles de la Mayenne

Classée parmi les épreuves cyclistes par étapes les plus importantes de France, derrière le Tour de France, Paris Nice ou le Dauphiné Libéré notamment, l'organisation accueille ainsi chaque année des équipes du circuit mondial (World Tour) : Cofidis, AG2R La Mondiale, Groupama FDJ ou Astana pour les plus connues, et la présence déjà confirmée des anciens vainqueurs Bryan Coquard ou Benoit Cosnefroy.

Dans ce cadre, la commune recherche encore quelques bénévoles pour sécuriser la traversée du bourg pendant ce passage. Il suffit d'être majeur (et titulaire du permis de conduire mais il n'y a pas besoin de se déplacer en véhicule). Si vous êtes intéressé et disponible, merci de contacter la mairie par mail.

MÉMENTO

Mairie

3 rue des Camélias
53470 SACE
02.43.02.54.90
mairie@sace.fr

Ouverture :

Lundi : 8h30 à 12h30
Mardi : 13h15 à 18h00
Mercredi : 8h30 à 12h30
Fermé jeudi et vendredi

Site Internet :

www.sace.fr

Page Facebook :

www.facebook.com/Sace53470

Numéros utiles :

Ecole :
02.43.58.07.39
Garderie :
02.43.02.57.69
Centre de loisirs à Andouillé :
09.61.67.83.14

Déchetterie de Martigné :

Lundi, mercredi et samedi, de 9h30 à 11h45 et 13h30 à 17h30, sauf en juillet/août de 7h à 13h

Fermée le 16/08, 10/11, 24 et 31/12 et jours fériés.

Horaires de tonte et de bricolage :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
8h30 - 12h00
et 14h00 - 19h30
Mercredi et samedi :
9h00 - 12h00
et 15h00 - 19h00
Dimanche et férié :
10h00 - 12h00

Réseau d'assainissement

Depuis plusieurs années, la commune a repris la surveillance et l'entretien du réseau d'assainissement collectif qui dessert tout le bourg, avec le soutien technique des agents du syndicat d'eau de l'Anxure et de la Perche.

Sur ce réseau, les lotissements du Roc, de la Croix, des Blanchés, une grande partie de la place de l'église et aussi le chemin de la Croix sont trop bas en altitude pour que les eaux usées puissent aller jusqu'aux lagunes situées sur la route de Laval. Une pompe de relevage est donc installée au point le plus bas, pour renvoyer ces eaux usées de l'autre côté du bourg.

Nous constatons depuis plusieurs mois de nombreux dépôts qui viennent salir voire détériorer le système de pompage : graisse, lingettes et même une serpillière qui a bloqué la pompe et nécessité l'intervention d'une entreprise spécialisée de Mayenne. Tous ces frais viennent prendre dans le budget assainissement, qui est financé par les factures des usagers de l'assainissement collectif du bourg.



Merci donc à chacun de veiller à ce qui est mis dans les toilettes et les éviers, pour limiter la dégradation du réseau et un entretien trop coûteux.

Coup de gueule... canin !

Depuis plusieurs mois, on observe une recrudescence des crottes de chien dans le bourg, parfois même sur les trottoirs empruntés par les enfants qui vont à l'école ou à l'arrêt de car du collège, et jusque dans les jardins et les parties privées des maisons... Si c'est bien sûr agréable pour chacun d'avoir un animal domestique, c'est regrettable que cela se fasse aux dépens des autres et de la propreté de notre village.

Alors merci aux propriétaires de veiller lors de la promenade de leur animal préféré au lieu choisi pour faire ses besoins, et le cas échéant de ramasser pour éviter de laisser ce petit présent aux autres habitants.

Agenda

16 mai / La Détente :
Double concert Rock

18 mai / ADSB :
Rando annuelle à Sacé

24 et 25 mai :
Croq' les mots Marmot !

1er juin :
Boucles de la Mayenne

6 juin / Tennis de table :
Assemblée Générale

6 et 7 juin / La Détente :
2 soirées pour les 35 ans

10 juin / ADSB :
collecte de sang

15 juin / Tertre Ramier :
fête du lait bio

20 juin / Tennis de table :
Tournoi familial

21 juin / APE : Fête de
l'école, ouvert à tous

28 juin / Point-lecture :
Rencontre « Coup de cœur »

28 juin / Comité :
Jambon à la broche

11 juillet / La Détente :
soirée jeux/palets

18 juillet / Téléthon :
challenge Karting

8 août / ADSB :
collecte de sang

5 septembre / La Détente :
concert Brass band

5 octobre / Tennis de
table : Fête de l'automne

10 octobre / ADSB :
collecte de sang

11 octobre / Téléthon :
soirée moules-frites

23 novembre / Comité :
repas des aînés

5 décembre / ADSB :
collecte de sang

5 et 6 décembre :
Téléthon 2025